



Neuilly-sur-Seine, le 2 avril 2010

Une Assemblée Générale Mixte se tiendra

le mardi 11 mai 2010 à 10.30

au Centre d'Affaires Etoile Saint Honoré - 21-25 rue Balzac 75008 PARIS

L'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée sont publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de ce jour, sous la forme d'un avis de réunion valant avis de convocation.

Cet avis est consultable sur le site internet de la Société : [www.ingenico.com / finance](http://www.ingenico.com/finance)

Les documents préparatoires prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif pourra, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, soit jusqu'au 6 mai inclus, demander, par courrier adressé à la Société ou à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9 que ces documents lui soient envoyés à l'adresse postale indiquée par ses soins. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire pourra prendre connaissance de ces documents au siège social de la Société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.

Contact : Catherine Blanchet, Directeur Relations Investisseurs
Retrouvez l'intégralité du communiqué sur www.ingenico.com